

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 19 septembre 2025

La Ville de Creil hisse le drapeau palestinien en soutien à la reconnaissance de l'Etat de Palestine

Lundi 22 septembre, à 9h00, la Ville de Creil hissera le drapeau palestinien dans la cour intérieure de l'Hôtel de Ville, en signe de soutien à la reconnaissance officielle de l'État de Palestine.

Ce même jour, le Président de la République affirmera devant les Nations Unies la reconnaissance par la France de l'État de Palestine. Cette décision, attendue depuis longtemps, s'inscrit dans le respect du droit international et des résolutions des Nations Unies, qui garantissent le droit du peuple palestinien à vivre en paix, libre et souverain sur sa terre.

La Ville de Creil, fidèle à ses valeurs de solidarité et de justice, s'est engagée à plusieurs reprises pour soutenir ce droit. Lors du conseil municipal du 30 juin dernier, une motion a été adoptée demandant notamment au gouvernement français de reconnaître sans délai l'État de Palestine dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, et décidant d'afficher publiquement ce soutien. La ville de Creil a déployé une banderole sur le fronton de la Mairie pour exprimer son soutien en faveur de la paix, d'une solution à deux Etats, de l'arrêt de la colonisation et de la libération des otages.

Cet engagement s'inscrit également dans une histoire d'amitié et de coopération décentralisée que Creil entretient depuis de nombreuses années avec le camp de Qadoura et la ville de Bethléem. À travers ces partenariats, la Ville réaffirme son attachement profond au peuple palestinien et à sa lutte pour la dignité, la liberté et la paix.

En rejoignant le mouvement de nombreuses collectivités en France et dans le monde, Creil fait entendre une voix claire : celle de la solidarité, de la justice et du respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Pour plus d'informations, consultez notre site internet :

<https://www.creil.fr>

Contact presse :

Cabinet de la Maire – Laurent BLOCQUET, Chef de cabinet

Tél. : 03 44 29 67 42 - Email : l.blocquet@mairie-creil.fr